



# Election professionnelle 2012

**CGT IT&L@bs**

## Bilan de mandature

### CE / DP / CHSCT

#### CE œuvre sociale :

Après des débuts quelques peu difficiles dus à une refonte totale du fonctionnement, la mécanique du nouveau CE IT&L@bs est maintenant bien rodée.

Toutes les offres sont désormais accessibles via le site web et la liste de diffusion. Le paiement en ligne est effectif sur certaines offres.

Une adresse mail unique et des permanences téléphoniques permettent de répondre à l'ensemble des questions des salariés.

Au niveau national les salariés ont pu profiter des avantages ci-dessous :

- une enveloppe de remboursement d'activités ;
- des places de cinéma ;
- des chèques cadeaux pour les naissances, mariages et pacs ;
- des chèques vacances ;
- des Week-end voile ;
- assister à l'Armor Cup ;
- des locations d'appartements et de mobil-home ;
- des chèques cadeaux pour Noël ;
- des chèques lire/disque/culture ;
- des voyages France et étranger.

Au niveau local, sur les différents sites de nombreux salariés ont pu faire partager leur passion : soirée œnologie, animation foie gras, karting, badminton, abonnement de stades, slot car, tennis, permis côtier, soccer, médiathèque, golf, pétanque, cours de cuisine, ski, laser game, repas gastronomique, jorkyball, voile, char à voile, plongée, vol à voile, course à pied, saut à l'élastique, spa, etc.

#### CE rôle économique

Depuis deux ans, le CE demande une expertise des comptes par un expert indépendant, ceci afin de garantir que les intérêts financiers des salariés sont préservés et pris en compte par l'entreprise.

#### CE communication

Grace au nouveau site, vous avez accès facilement à l'ensemble des procès-verbaux et documents des différentes instances (CE / DP / CHSCT), ainsi qu'à des informations juridiques.

A plusieurs reprises les élus du CE ont pu recueillir et prendre en compte vos avis grâce à des enquêtes.

#### DP défense de vos droits, respect des lois

Un travail au quotidien de vos élus dans ces Instances pour susciter toutes initiatives pour **garantir** et pour **améliorer** vos conditions de travail.

Dernièrement, nous avons mis en demeure la direction d'appliquer le code du travail concernant le calcul des arrondis des congés payés.



#### CHSCT protection de la Santé et de la Sécurité au Travail

Utilisation du Droit d'Alerte pour protéger des salariés en souffrance et obliger la direction à remédier aux problèmes. Enquêtes dans les services, appel à un cabinet d'expertise pour évaluer les risques psycho-sociaux.

Visites de l'ensemble des sites pour demander à la direction la mise en œuvre d'action corrective.

Suivie des actions mise en œuvre. Suivie des accords signés vis à vis de la santé des salariés.

Soutien aux salariés qui nous sollicitent

## Négociations collectives

Durant ces deux années les élus de la CGT, ont continué à faire valoir vos droits et à négocier des améliorations sociales et salariales.

Lors de la mandature précédente, la CGT avait porté le dossier sur le temps de travail, qui permet désormais aux salariés d'avoir leurs **heures supplémentaires payées**.

Les élus CGT ont fait disparaître les « rayons d'agences » **illégaux** qui permettaient à la direction de ne pas payer de frais de déplacement aux salariés si le déplacement était inférieur au rayon.

Les élus CGT bataillent actuellement avec la direction pour que celle-ci **indemnise rétroactivement**, sur 5 ans, les frais kilométriques des salariés lésés par l'application du rayon d'agence.

Les élus CGT ont également mis en demeure la direction d'octroyer aux élus un **local décent et à usage exclusif** à l'agence de Montbonnot.

Les élus CGT ont négocié l'accord sur la compensation du sur-temps de trajet, **les temps de trajet** pour se rendre en mission dépassant les temps de trajet habituels **seront désormais compensés**. Même si le montant est faible (5 € / h), le principe de cette compensation obligatoire est désormais acté. Dès l'année prochaine nous nous battons pour faire augmenter cette compensation et la transformer en temps de repos comme l'esprit de la loi le prévoit.



### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :  prendre contact  me syndiquer

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Profession.....

Entreprise : Orange Business Services - IT&L@bs, 195 rue Lavoisier, 38330 Montbonnot-Saint-Martin.....

Bulletin à retourner à CGT Fédération des Sociétés d'études - 263 rue Paris - case 421 - 93514 Montreuil cedex

**Tél.** 01 48 18 84 34, **Fax** 01 48 18 84 86 **e-mail** fsetud@cgt.fr **web** <http://www.soc-etudes.cgt.fr>

Les élus CGT se sont opposés à la politique salariale de la direction qui consiste à **distribuer des miettes (0,3 % cette année pour IT&L@bs)** et à conditionner le reste des augmentations aux objectifs de fin d'année de l'entreprise. Objectifs qu'il ne faut pas confondre avec les **résultats de l'entreprise qui restent bon**. Les objectifs sont fixés par France Télécom, ils sont de plus en plus ambitieux et irréalistes !. **Aujourd'hui IT&L@bs est presque 30 % en dessous de ces objectifs...**

Malgré la forte mobilisation des salariés pendant notre journée d'action du 24 juin, la direction reste sourde. **Nombreux seront les salariés déçus de voir fondre cette promesse d'augmentation et la disparition de l'intéressement.**

Notre compétence, proximité et réactivité sont également largement reconnue par les nombreux salariés que nous avons conseillés et défendus pendant ces deux années.

### Restez informé !

Pour rester informé de l'actualité sociale abonnez-vous à notre **liste de diffusion envoyez un mail à :**

[infos-nrs-subscribe@cgt-nrs.info](mailto:infos-nrs-subscribe@cgt-nrs.info)

Nous mettons également à votre disposition les outils ci-dessous :

- **Web** : <http://www.cgt-nrs.info>
- **Email** : [contact@cgt-nrs.info](mailto:contact@cgt-nrs.info)